

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération  
n°2026.046

Nombre de  
Conseillers

En exercice : 15  
Présents : 14  
Procurations : 1  
Votants : 15

Objet:

**Pays Sancerre  
Sologne - rapport  
d'activité**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mai, à dix-huit heures  
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)  
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil,  
sous la présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 avril 2026

Étaient présents : CARMELLINO-DIBON Bruno, CARMELLINO-DIBON Claire, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane, DELESGUES Christian, FLEURIET Lynda, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, GUILLIER Vincent, LAPORTE Alexandre, MAZOUZ Josiane, NOEL Patrick, PETIT Jean-Pierre, THOMAS Corine.

Absent avec procuration : Mr JALBY Jean-Paul a donné procuration  
à Mme COQUERY Liliane.

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : Mme COQUERY Liliane

Monsieur le Maire présente les rapports d'activité 2025 du Pays  
Sancerre Sologne.

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Le Conseil Municipal,

**VALIDE** le rapport précité.

La Secrétaire, Mme COQUERY Liliane



Certifié exécutoire  
Compte tenu de la  
Transmission en Préfecture  
et de la publication en ligne  
le 22 mai 2026

Et ont signé les Membres Présents  
Pour extrait conforme,  
à Saint-Satur, le 21 mai 2026  
le Maire, Christian DELESGUES

